



o de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 26 novembre 2021 à 16 h à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

**Sont présents :**

Chantal Crête  
Gilles Ladouceur

Anik Bois  
Don Saliba

Manon Bastien Couturier  
Jocelyn Martel

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Sisle, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents et il y a quorum.

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Acceptation – Contrat pour la finition extérieure du bâtiment au 544, chemin du Tour-du-Lac.
3. Levée de la séance.

La directrice générale et secrétaire-trésorière atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

La séance extraordinaire ouvre à 16 h 07.

1.

**313-11-2021**  
Adoption de l'ordre du jour

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil sont présents et y consentent;

Il est proposé par Madame Chantal Crête  
Et résolu

**QUE** le Conseil approuve l'ordre du jour tel que rédigé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

2.

**314-11-2021**  
Acceptation – Contrat pour la finition extérieure du bâtiment au 544, chemin du Tour-du-Lac

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal a autorisé la directrice générale à un lancement d'appel d'offres public sur SEA0 (résolution numéro 237-08-021) pour un contrat de finition extérieure pour le bâtiment sis au 544, chemin du Tour-du-Lac;

**CONSIDÉRANT QU'**un seul soumissionnaire a déposé une soumission à la date et heure prévue à l'appel d'offres, soit le 30 septembre à 15 heures;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant de la soumission déposée est le suivant :

DLS Construction inc.

1 019 100.00 \$ (toutes taxes en sus)



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** cette offre a été jugée conforme aux exigences des documents d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal désire se prévaloir de l'article 938.3 du *Code municipal* vu la situation économique due aux conséquences de la pandémie;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur  
Et résolu**

**QUE** le contrat de finition extérieure du nouvel hôtel de ville sise au 544, chemin du Tour-du-Lac soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit, la compagnie DLS Construction inc. au coût de 799 300.00 \$, plus les taxes applicables;

**QUE** les documents d'appel d'offres, la soumission déposée et la présente résolution constituent le contrat liant les parties;

**QUE** cette dépense s'applique aux activités d'investissement.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**3.**

**315-11-2021  
Levée de la séance**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba  
Et résolu**

**QUE** la séance soit et est levée à 16 h 10.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

  
Jean-Paul Descoeurs  
Maire

  
Louise Sisa  
Directrice générale et secrétaire-trésorière